

Période de pratique en rédaction

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le ou les stages pratiques ont pour objectif la mise en pratique des compétences acquises au cours des deux années de master. Ce ou ces stages ont également pour objectif une bonne insertion professionnelle ainsi que la constitution ou la consolidation d'un réseau professionnel.

Il peut s'agir d'un ou plusieurs stages pratiques réalisés dans les périodes prévues dans l'emploi du temps. Cette période ne peut excéder 26 semaines sur les deux années de master, un stage unique ne peut dépasser trois mois (Cf le critère 7 de l'accord du 7 mai 2008 portant reconnaissance des écoles de journalisme)

Le ou les parcours de stages sont concertés avec le ou la responsable pédagogique.

Ces stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger. Dans des médias francophone ou non (en fonction des compétences des étudiant.e.s)

Compétence à acquérir :

- Consolidation des compétences journalistiques
- Adéquation à la vie de rédaction
- Réalisation de sujets journalistiques
- Développement d'un réseau professionnel

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation par la ou le maître de stage et par le ou la responsable pédagogique.

Document susceptible de mise à jour - 12/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16